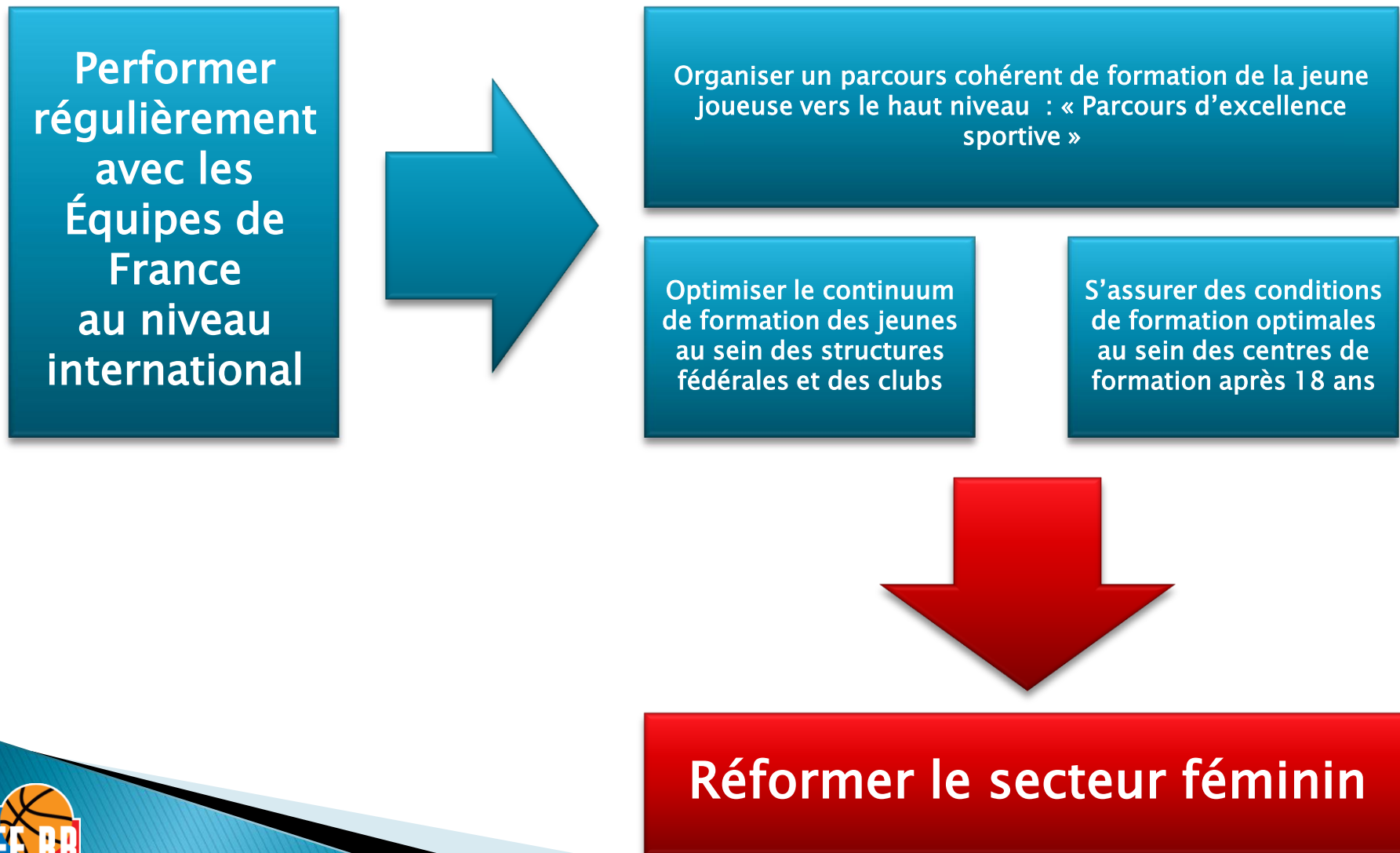


Fédération Française de Basketball

RÉFORME DU SECTEUR FÉMININ

Paris – lundi 15 mars 2010

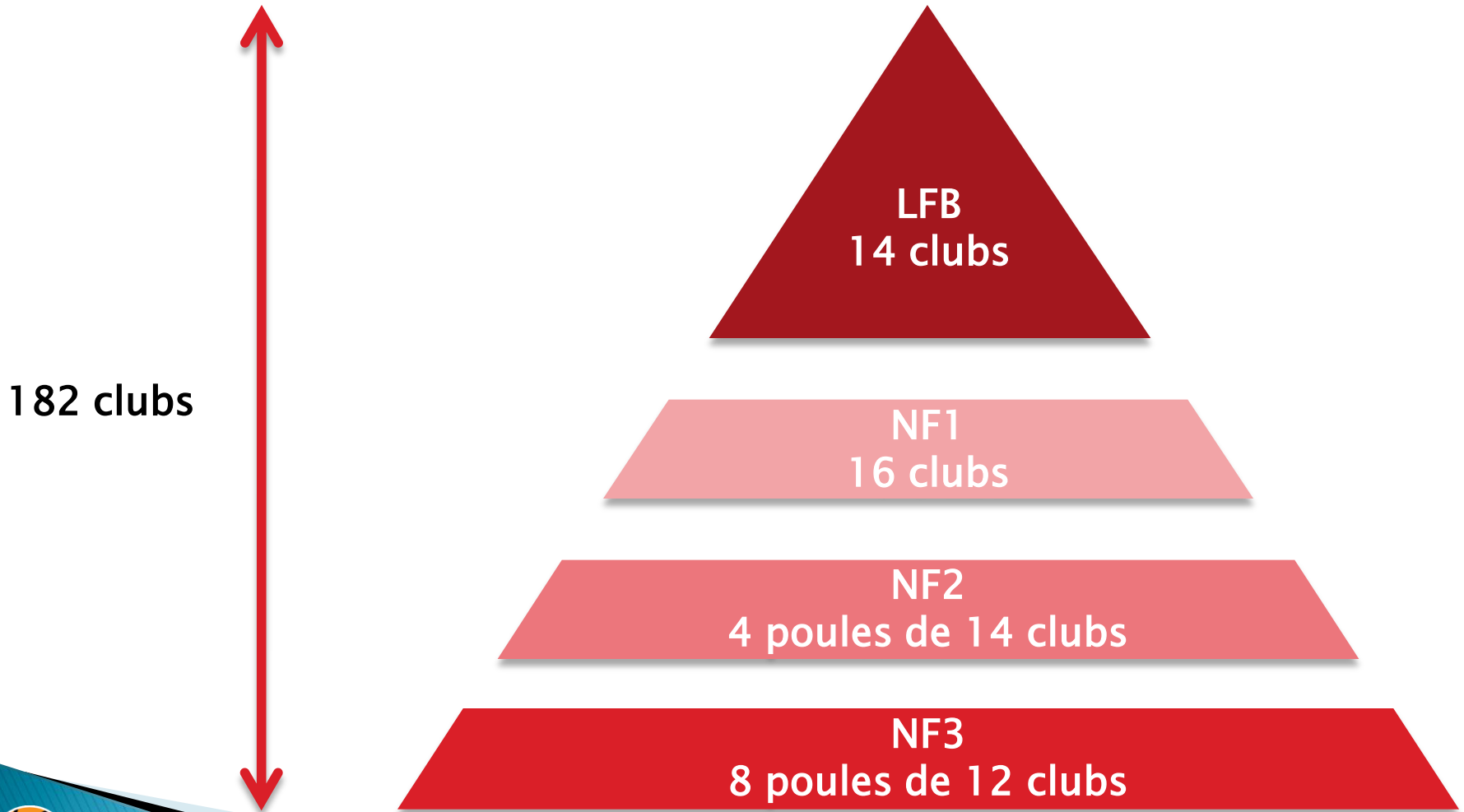
Un axe stratégique fort



Les points clés de la réforme

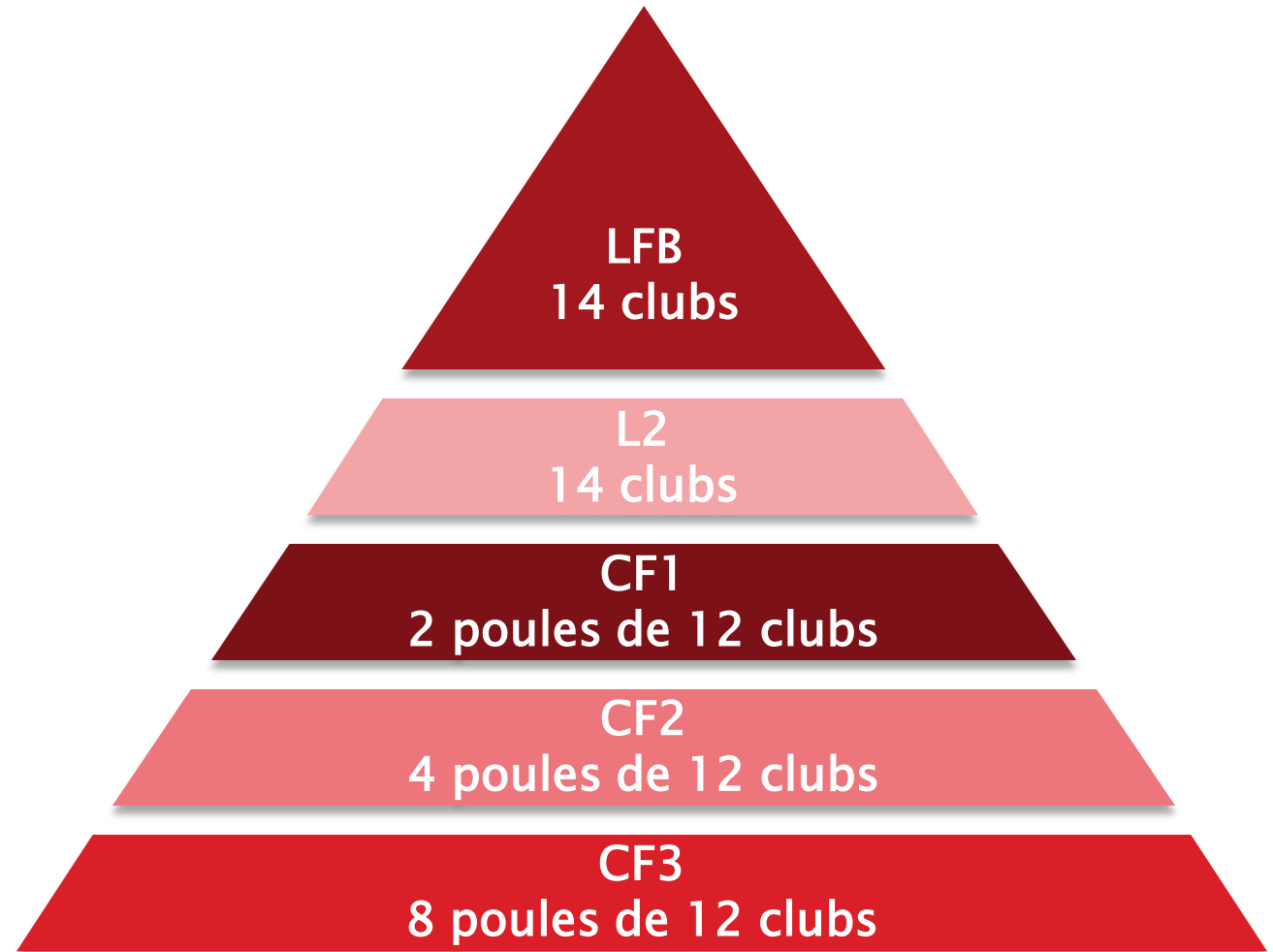
- Mettre au centre du dispositif la licenciée et mobiliser tout le secteur féminin
- Une nouvelle pyramide fédérale
- Une valorisation du travail de formation
- Des dispositions communes aux championnats féminins et masculins

La pyramide fédérale actuelle



La nouvelle pyramide fédérale

196 clubs



La nouvelle pyramide fédérale

- Dès la saison 2010–2011, passage de 182 clubs et 4 divisions à 196 clubs et 5 divisions : LFB – L2 – CF1 – CF2 – CF3
- Nouvelles formules pour les championnats CF1, CF2, CF3 avec instauration de play-offs
- 14 places garanties pour les équipes espoirs des clubs de LFB (12 en CF2 et 2 en CF3) avec des play-offs séparés
- L'équipe juniors de l'INSEP est engagée en L2, l'équipe cadettes est engagée en CF1

Les règles de participation

LFB : – 4 joueuses « non françaises »

L2 : – Suppression de la règle U21
– 4 joueuses françaises U23 dans l'équipe
– 2 joueuses « non françaises »

CF1-2-3 : – Suppression de la règle U21
– 1 joueuse « non française »

La valorisation du travail de formation

- Tous les clubs de LFB ont, au travers de leur centre de formation, une place garantie pour leurs équipes espoirs et cadettes
- Création et reconnaissance de la notion de « centres d'entraînement » pour les clubs de L2 répondant au cahier des charges fédéral
- Notation annuelle des centres de formation et des centres d'entraînement faite par la FFBB
- Mise en place d'une contribution financière de tous les clubs fédéraux à la formation avec redistribution aux centres de formation et aux centres d'entraînement en fonction de la notation
- Création d'un Observatoire du Parcours de la Formation et d'un Observatoire du Parcours de Haut Niveau

Des dispositions communes aux championnats féminins et masculins

- Dès la saison 2010–2011, organisation autour de 3 années d'âge de la catégorie espoirs pour les clubs de LFB et de la catégorie 20 ans et moins pour tous les autres clubs fédéraux (masculins et féminins)
- A partir de la saison 2012–2013, organisation de la catégorie cadet(te)s autour de deux années d'âge
- Création de la double licence pour les jeunes joueurs(es) de moins de 20 ans (espoirs ou 20 ans et moins) – possibilité de jouer dans 2 clubs et championnats différents (intérêts pour les jeunes à fort potentiel)

La réforme expliquée dans les régions

- 28 mars – 10h00 – Marseille Conférence zone Sud-Est
- 07 avril – 19h30 – Bordeaux Conférence zone Sud-Ouest
- 12 avril – 19h30 – Toulouse Conférence zone Sud-Ouest
- 13 avril – 19h45 – Nantes Conférence zone Ouest
- 17 avril – 14h00 – Bourges Conférence zone Centre
- 24 avril – 10h00 – Reims Conférence zone Est
- 25 avril – 10h00 – Paris Conférence zone Nord
- 26 avril – 17h00 – Rennes Conférence zone Ouest

QUESTIONS